



CU Le Mans Métropole (Siren : 247200132)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté urbaine (CU)
Commune siège	Le Mans
Arrondissement	Mans
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/11/1971
Date d'effet	19/11/1971

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Claude BOULARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72000 LE MANS
Téléphone	02 43 47 47 47
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	204 873
Densité moyenne	937,85

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
72	Aigné (217200013)	1 651
72	Allonnes (217200039)	11 171
72	Arnage (217200088)	5 439
72	Champagné (217200542)	3 902
72	Coulaines (217200955)	7 710
72	La Chapelle-Saint-Aubin (217200658)	2 372
72	La Milesse (217201987)	2 484
72	Le Mans (217201813)	148 484
72	Mulsanne (217202134)	4 853
72	Rouillon (217202571)	2 550
72	Ruaudin (217202605)	3 474
72	Saint-Saturnin (217203207)	2 581
72	Sargé-lès-le-Mans (217203280)	3 774
72	Yvré-l'Evêque (217203868)	4 428

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau à l'exclusion de l'hydraulique agricole</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Services funéraires
- Création, suppression, extension, translation des cimetières et sites cinéraires
- Crématorium
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel**- Etablissements scolaires**

Lycées et collèges ; Construction, aménagement et entretien des locaux scolaires dans les zones et secteurs mentionnés aux 2° et 3° et réalisés ou déterminés par la communauté ; à l'expiration d'un délai de dix ans à dater de leur mise en service, la propriété et l'entretien de ces locaux sont transférés, sur sa demande, à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés ; en ce cas, les conditions de prise en charge des annuités d'emprunt afférentes à ces locaux sont déterminées par délibérations concordantes du conseil de communauté et du conseil municipal intéressé ;

Aménagement de l'espace**- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)****- Plans locaux d'urbanisme****- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)****- Constitution de réserves foncières****- Organisation des transports urbains**

Transports urbains de voyageurs à ce titre, elles peuvent organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service ;

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L. 332-9 du code de l'urbanisme ; (abrogé par la loi n°2010-1658 du 29 déc 2010, art 28-III-G-2 et H-2, à compter du 1er mars 2012)

Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie****- Parcs de stationnement****Logement et habitat****- Programme local de l'habitat****- Politique du logement non social**

Compétence « Service du logement et organismes d'habitations à loyer modéré » (décret n°71-922 du 19 novembre 1971)

Infrastructures**- Eclairage public****- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires**

Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national

Autres**- Gestion d'un centre de secours**

Services d'incendie et de secours, sous réserve des dispositions du chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie du CGCT

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage**- Autres**

Signalisation, Compétence « Études, travaux et missions y afférentes en matière de protection contre les crues.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
72	SM d'aménagement et de la promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle (257201608)	SM ouvert	204 873
72	SM Sarthois d'Aménagement Numérique (257202432)	SM ouvert	443 071
72	SM du Circuit des 24 Heures du Mans (257201467)	SM ouvert	204 873
72	SM pour l'alimentation en eau potable de la région Mancelle (257200543)	SM fermé	122 062

72	SM du SCOT du Pays du Mans (257201996)	SM fermé	270 030
72	SM des protections éloignées contre les inondations (257202259)	SM ouvert	252 147
44	Syndicat mixte d'étude et de développement des services et des réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire (MEGALIS) (254402530)	SM ouvert	2 185 255
72	G 9 Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe (200051944)	Pôle métrop.	332 692
72	SM du bassin du Roule - Crottes (257201939)	SM fermé	219 568
72	SM de la région mancelle pour le stationnement des gens du voyage (257202382)	SM fermé	349 564
72	SM du Pays du Mans (257202317)	SM ouvert	270 030

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)